

## La norme Béton NF EN 206

Avril 2018

**La norme NF EN 206/CN - Béton, partie 1 : spécifications, performances, production et conformité, concerne les bétons prêts à l'emploi, les bétons fabriqués sur chantier et les produits préfabriqués en béton, destinés aux bâtiments et aux ouvrages de génie civil.**

Elle définit les spécifications sur les bétons à l'état frais et à l'état durci, la production, la livraison et le contrôle de conformité des bétons, et prend en compte la durabilité en s'appuyant sur la notion de classes d'exposition.

Elle couvre :

- les bétons dont l'air occlus (autre que l'air entraîné) est négligeable,
- les bétons de masse volumique normale (comprise entre 2 000 et 2 600 kg/m<sup>3</sup>),
- les bétons lourds (masse volumique supérieure à 2 600 kg/m<sup>3</sup>),
- les bétons légers (masse volumique comprise entre 800 et 2 000 kg/m<sup>3</sup>).

Elle ne concerne pas les bétons non structuraux et les bétons particuliers tels que les bétons de tranchée, de remplissage, de calage, de propreté...

Elle définit des classes d'exposition en fonction des actions dues à l'environnement auxquelles les bétons de l'ouvrage ou de la partie de l'ouvrage vont être soumis pendant leur durée d'utilisation.

**Elle spécifie les exigences applicables :**

- aux constituants du béton ;
- aux propriétés du **béton frais** et durci et à leur vérification ;
- aux limitations imposées à la composition du béton ;
- à la spécification du béton ;
- à la livraison du béton frais ;
- aux procédures de contrôle de production ;
- aux critères de conformité et à l'évaluation de la conformité.

Elle définit des valeurs limites spécifiées, relatives à la composition et aux propriétés du béton, en fonction de chaque classe d'exposition, dans 2 principaux tableaux (NA.F.1 et NA.F.2).

Elle précise pour les bétons de structures en plus des spécifications relatives au béton, les responsabilités du prescripteur (responsable de la spécification du béton) et du producteur (responsable de la conformité et du contrôle de la production).

Son Complément National précise les dispositions complémentaires à respecter en France, en tenant compte des spécificités climatiques et géographiques françaises.

Auteur

**Patrick Guiraud**



**Retrouvez toutes nos publications  
sur les ciments et bétons sur  
[infociments.fr](#)**

**Consultez** les derniers projets publiés  
**Accédez** à toutes nos archives  
**Abonnez-vous** et garez vos préférences  
**Soumettez** votre projet

Article imprimé le 18/02/2026 © infociments.fr